

## Logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud

Les conditions d'utilisation se composent du présent document intitulé «Conditions d'utilisation IBM – Modalités relatives aux offres de logiciel-service» (les «modalités des offres de logiciel-service») et d'un document intitulé «Conditions d'utilisation d'IBM – Modalités générales» (les «modalités générales»), qui est disponible à l'adresse suivante : <http://www.ibm.com/software/sla/slabd.nsf/sla/tou-gen-terms/>.

L'entente intégrale intervenue entre les parties se compose du Contrat Passport Advantage international IBM, du Contrat Passport Advantage Express international IBM ou du Contrat international régissant les offres désignées relatives aux logiciels-services IBM (aussi appelé logiciels sous forme de services), selon le cas (le «contrat»), ainsi que des conditions d'utilisation. Advenant une incompatibilité entre les modalités générales et les modalités des offres de logiciel-service, ces dernières prévaudront.

Avant d'utiliser le logiciel-service IBM, le client doit d'abord accepter les présentes conditions d'utilisation. Le client accepte les présentes conditions d'utilisation en accédant au logiciel-service IBM, en le commandant ou en l'utilisant. En cliquant sur le bouton «Accepter» après avoir vu les présentes modalités des offres de logiciel-service, le client accepte également les modalités générales.

**SI VOUS ACCEPTEZ CES CONDITIONS D'UTILISATION AU NOM DU CLIENT, VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS DÉTENEZ LES PLEINS POUVOIRS POUR LIER CE CLIENT À CES CONDITIONS D'UTILISATION. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION OU SI VOUS NE DISEPTEZ PAS DES PLEINS POUVOIRS REQUIS POUR LIER LE CLIENT À CES CONDITIONS, VEUILLEZ NE PAS UTILISER D'AUCUNE FAÇON LES FONCTIONS OFFERTES PAR LE LOGICIEL-SERVICE IBM.**

### Partie 1 – Modalités d'IBM

#### 1. Objectif

Les présentes conditions d'utilisation s'appliquent aux offres de logiciel-service IBM suivantes :

- Logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud
- IBM Emptoris Sourcing on Cloud Read Only
- IBM Emptoris Sourcing on Cloud for Non-Production Environment
- IBM Emptoris Sourcing on Cloud Advanced Add-On
- Logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud Burst Option for EchOSTM
- IBM Emptoris Sourcing on Cloud Event Monitoring

#### 2. Unités de mesure utilisées pour établir les redevances

L'unité de mesure ou les unités de mesure suivantes sont utilisées pour établir les redevances qui s'appliquent au logiciel-service IBM :

- a. Un événement est une unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Un événement correspond à un rapport unique produit à la suite du traitement par le logiciel-service IBM d'un courriel, d'une liste de courriels, du code HTML, d'un domaine ou d'une adresse IP. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir le nombre d'événements utilisés pendant la période de mesure indiquée dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel.
- b. Un utilisateur autorisé est une unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Par utilisateur autorisé, on entend une personne unique qui a accès à un logiciel-service IBM. Le client doit obtenir des autorisations distinctes et exclusives pour chaque utilisateur autorisé accédant à l'offre de logiciels-services IBM, que ce soit directement ou indirectement (par exemple, par l'intermédiaire d'un programme de multiplexage, d'un dispositif ou d'un serveur d'applications), par quelque moyen que ce soit, au cours de la période de mesure indiquée dans l'autorisation d'utilisation du client ou dans un document transactionnel. Une autorisation d'utilisation pour un utilisateur autorisé est exclusive à cet utilisateur et ne peut être partagée, ni réattribuée, sauf si elle est transférée de manière permanente à une autre personne.

- c. L'instance est une unité de mesure servant de base pour obtenir le logiciel-service IBM. Une instance correspond à un accès à une configuration spécifique du logiciel-service IBM. Il faut obtenir un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir chaque instance du logiciel-service IBM mise en disponibilité aux fins d'accès et d'utilisation pendant la période de mesure indiquée dans l'autorisation d'utilisation du client ou un document transactionnel.

### **3. Redevances et facturation**

#### **3.1 Options de facturation**

Le montant exigible pour l'offre de logiciel-service IBM est indiqué dans un document transactionnel. Les options de facturation pour les frais d'abonnement au logiciel-service IBM sont les suivantes :

- a. Facturation intégrale (à l'avance)
- b. Facturation mensuelle (à terme échu)
- c. Facturation trimestrielle (à l'avance)
- d. Facturation annuelle (à l'avance)

L'option de facturation choisie sera valide pour la durée indiquée dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel. Le montant exigible par cycle de facturation sera établi d'après les frais d'abonnement annuels et le nombre de cycles de facturation dans une année.

#### **3.2 Redevances mensuelles partielles**

Les redevances mensuelles partielles correspondent à un tarif quotidien calculé au prorata qui sera facturé au client. Ces redevances sont calculées en se basant sur le nombre de jours qui restent dans le mois partiel à partir de la date à laquelle IBM informe le client qu'il a accès au logiciel-service IBM.

#### **3.3 Frais d'utilisation excédentaire**

Le logiciel-service IBM surveillera le nombre d'événements utilisés pour le service IBM Emptoris Sourcing on Cloud Event Monitoring. Si l'utilisation réelle par le client excède le nombre autorisé d'événements indiqué dans une autorisation d'utilisation ou un document transactionnel, l'utilisation excédentaire sera facturée au client conformément aux taux d'utilisation excédentaire indiqués dans l'autorisation d'utilisation ou le document transactionnel applicable.

#### **3.4 Options à la demande**

Les options à la demande seront facturées au cours du mois pendant lequel elles sont mises à la disposition du client et conformément aux indications du document transactionnel.

### **4. Création de comptes et accès**

Lorsqu'un utilisateur du logiciel-service IBM s'inscrit pour obtenir un compte, IBM lui fournit un identificateur de compte et un mot de passe. Le client a la responsabilité de s'assurer que chaque utilisateur du logiciel-service IBM gère et maintient à jour l'information sur son compte.

Il incombe au client de s'assurer que chaque utilisateur du logiciel-service IBM protège son identificateur de compte et son mot de passe, et qu'il contrôle les personnes qui peuvent accéder à son compte d'utilisateur du logiciel-service IBM ou utiliser une offre de logiciel-service IBM au nom du client.

### **5. Services à la demande**

#### **5.1 Logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud Event Monitoring**

Le logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud Event Monitoring peut s'obtenir à la demande. Le cas échéant, il sera facturé en fonction du nombre d'événements dans un mois donné.

- a. Les spécialistes en assistance assumeront les responsabilités de nature tactique associées à tous les types d'enchères pouvant être configurés dans le système.
- b. Ces responsabilités incluent les tâches suivantes :
  - (1) Aider à créer un événement, comme défini plus haut
  - (2) Fournir aux fournisseurs sur le Web jusqu'à 90 minutes de formation par événement
  - (3) Aider au déroulement de l'événement

Des renseignements spécifiques sur la surveillance d'événements sont fournis sur le site Web [http://public.dhe.ibm.com/software/commerce/emptoris/EMS\\_Process\\_Document.pdf](http://public.dhe.ibm.com/software/commerce/emptoris/EMS_Process_Document.pdf).

## **6. Renouvellement d'une période d'abonnement**

### **6.1 Renouvellement automatique d'une période d'abonnement**

Si l'autorisation d'utilisation du client indique que le renouvellement de l'abonnement se fait de manière automatique, le client peut renouveler la période d'abonnement au logiciel-service IBM qui arrive à expiration en envoyant une autorisation de renouvellement écrite (p. ex., un formulaire, une lettre ou un bon de commande) avant la date d'expiration, conformément aux modalités du contrat.

SI IBM NE REÇOIT PAS UNE TELLE AUTORISATION AU PLUS TARD À LA DATE D'EXPIRATION, L'ABONNEMENT AU LOGICIEL-SERVICE QUI ARRIVE À EXPIRATION EST AUTOMATIQUEMENT RENOUVELÉ POUR UN (1) AN OU POUR LA MÊME DURÉE QUE LA PÉRIODE D'ORIGINE, À MOINS QU'IBM NE REÇOIVE AVANT LA DATE D'EXPIRATION, DIRECTEMENT DU CLIENT OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DE CELUI-CI, SELON LE CAS, UN AVIS ÉCRIT DU CLIENT INDIQUANT QU'IL NE DÉSIRE PAS RENOUVELER L'ABONNEMENT. DANS LE CAS CONTRAIRE, LE CLIENT CONVIENT DE PAYER LES FRAIS DE RENOUVELLEMENT QUI S'APPLIQUENT.

### **6.2 Facturation continue**

Si l'autorisation d'utilisation du client spécifie que le client continuera d'être facturé pour son utilisation qu'il fait du logiciel-service IBM après l'expiration de la période d'abonnement, le client continuera d'avoir accès au logiciel-service après l'expiration de la période d'abonnement et sera facturé de manière continue selon son utilisation. Pour cesser l'utilisation du logiciel-service IBM et le processus de facturation continue, le client doit faire parvenir à IBM un préavis de quatre-vingt-dix (90) jours, dans lequel il demande d'annuler son utilisation du logiciel-service IBM. Dès la révocation de l'accès du client au logiciel-service IBM, les redevances d'accès impayées cumulées jusqu'au mois au cours duquel la révocation a pris effet seront facturées au client.

### **6.3 Nécessité pour le client de renouveler son abonnement**

Si l'autorisation d'utilisation du client indique que l'abonnement ne se renouvelle pas, l'offre de logiciel-service IBM ne se renouvellera pas à la fin de la période d'abonnement initiale. Pour continuer d'utiliser le logiciel-service IBM au-delà de la période d'abonnement initiale, le client doit obtenir un nouvel abonnement à ce logiciel-service en communiquant avec le représentant IBM ou l'intermédiaire d'IBM, selon le cas.

## **7. Assistance technique**

L'assistance technique pour l'offre de logiciel-service IBM est fournie au cours de la période d'abonnement. Une telle assistance technique est incluse avec l'offre de logiciel-service IBM et n'est pas disponible en tant qu'offre distincte.

Des renseignements sur l'assistance technique sont fournis sur le site Web <http://www.ibm.com/software/procurement-solutions/emptoris/support/>.

Ce site Web décrit aussi comment obtenir de l'assistance par courriel et par téléphone.

## **8. Modalités supplémentaires relatives aux offres de logiciel-service IBM**

### **8.1 Droit de lecture seulement**

Si l'offre de logiciel-service IBM est désignée comme étant «Read Only» («lecture seulement»), le client a seulement le droit de voir et de surveiller les événements auxquels il a été invité à participer, de faire des recherches sur ces événements, de produire des relevés et de noter les événements en question.

### **8.2 Limitation relative à la non-production**

Si l'offre de logiciel-service IBM est désignée comme «non-production», elle ne peut être utilisée que dans le cadre des activités de non-production du client, y compris, notamment, les tests, l'optimisation des performances, le diagnostic de pannes, la mise au banc d'essai, l'activation, l'activité d'assurance de la qualité et/ou le développement de compléments ou d'extensions de l'offre de logiciel-service IBM utilisés à l'interne, à l'aide d'interfaces de programmation d'applications publiées. Le client n'est pas autorisé à utiliser une autre partie quelconque de l'offre de logiciel-service IBM, à toute autre fin, sans obtenir au préalable les autorisations d'utilisation appropriées pour le mode de production.

### **8.3 Cumul obligatoire des autorisations**

Le client doit obtenir une autorisation d'instance, mais aussi un nombre suffisant d'autorisations pour couvrir l'ensemble des utilisateurs autorisés du logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud.

#### **8.4 Autorisations d'utilisation non requises**

Les utilisateurs administratifs sont inclus dans l'offre de logiciel-service IBM. Le client n'est donc pas tenu d'obtenir des autorisations d'utilisation pour les utilisateurs administratifs du logiciel-service IBM.

Un utilisateur administratif est autorisé à créer des utilisateurs ou des organisations internes ou externes, des tableaux de devises, des modèles au niveau du système, des catégories, des sources de données, des groupes, des rôles et des flux de travaux. Un utilisateur administratif peut aussi gérer les avis, les configurations au niveau d'un système, les catégories et le registre principal des fournisseurs.

Il est possible de fournir l'accès à l'offre de logiciel-service IBM à un utilisateur externe (associé à un tiers). Le client n'est pas tenu d'obtenir des autorisations d'utilisation pour les utilisateurs externes de l'offre de logiciel-service IBM. Cependant, le client demeurera responsable des gestes posés par tout utilisateur externe qu'il autorise à accéder à l'offre de logiciel-service IBM.

#### **8.5 Services et sites Web d'un tiers**

Si le client ou un utilisateur du logiciel-service IBM transmet du contenu à un site Web ou à un autre service d'un tiers qui est lié à l'offre de logiciel-service IBM ou accessible par cette offre, le client et l'utilisateur du logiciel-service IBM autorisent IBM à effectuer cette transmission et conviennent que cette interaction se fait uniquement entre le client et le site Web ou le service du tiers en question. IBM n'offre aucune garantie, ne fait aucune déclaration et décline toute responsabilité à l'égard de tels sites ou services d'un tiers.

#### **8.6 Avis du Journal officiel de l'Union européenne (Jo)**

Si un client utilise le Journal officiel de l'Union européenne lorsque le système de sourcing transmet des données au site TED («Tenders Electronic Daily», version en ligne du supplément au Journal officiel de l'Union européenne), le client a la responsabilité de s'inscrire au Journal officiel de l'Union européenne et de passer le test GAMMA. La transmission des données se fait uniquement entre le client et ce site d'un tiers. IBM n'offre aucune garantie, ne fait aucune déclaration et décline toute responsabilité à l'égard de tels sites ou services d'un tiers.

## Conditions d'utilisation IBM

### Partie 2 – Dispositions nationales particulières

Les modalités suivantes remplacent ou modifient les modalités énoncées à la Partie 1. Toutes les modalités de la Partie 1 qui ne sont pas modifiées ci-dessous demeurent inchangées et en vigueur. La présente Partie 2 comporte des modifications aux conditions d'utilisation et est structurée comme suit :

- Modifications visant les pays des Amériques;
- Modifications visant les pays d'Asie-Pacifique; et
- Modifications visant les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

#### MODIFICATIONS VISANT LES PAYS DES AMÉRIQUES

##### BELIZE, COSTA RICA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, EL SALVADOR, HAÏTI, HONDURAS, GUATEMALA, NICARAGUA ET PANAMA

###### 6.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

*The following replaces the paragraph that begins "IF IBM DOES NOT RECEIVE SUCH AUTHORIZATION BY THE EXPIRATION DATE":*

IBM will renew, for an additional payment, the expiring IBM SaaS Subscription Period for a one year term at the same price and billing frequency, if IBM or Customer's reseller receives (1) Customer's order to renew (e.g., order form, order letter, purchase order) prior to the expiration of the current Subscription Period or (2) Customer's payment within 30 days of Customer's receipt of the IBM SaaS invoice for the next term.

##### ARGENTINE, BRÉSIL, CHILI, COLOMBIE, ÉQUATEUR, MEXIQUE, PÉROU, URUGUAY ET VENEZUELA

###### 6.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

*Does not apply for Public Bodies who are subject to the applicable Public Sector Procurement Legislation.*

##### BRÉSIL

###### 6.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

*The following is added after the second paragraph:*

The transaction document will describe the process of the written communication to Customer containing the applicable price and other information for the renewal period.

##### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

###### 6.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

*The following sentence is added at the end of the paragraph that begins "IF IBM DOES NOT RECEIVE SUCH AUTHORIZATION BY THE EXPIRATION DATE" in 6.1 Automatic Renewal of a Subscription Period:*

CUSTOMER MAY TERMINATE THE IBM SaaS AT ANY TIME AFTER THE END OF THE INITIAL SUBSCRIPTION PERIOD ON ONE MONTH'S WRITTEN NOTICE, EITHER DIRECTLY TO IBM OR THROUGH CUSTOMER'S IBM RESELLER, AS APPLICABLE, IF IBM HAS NOT RECEIVED CUSTOMER'S WRITTEN AUTHORIZATION (e.g., order form, order letter, purchase order) TO RENEW CUSTOMER'S EXPIRING IBM SaaS SUBSCRIPTION PERIOD. IN SUCH EVENT, CUSTOMER MAY OBTAIN A PRORATED REFUND.

#### MODIFICATIONS VISANT LES PAYS D'ASIE-PACIFIQUE

##### BANGLADESH, BHOUTAN ET NÉPAL

###### 6.1 Automatic Renewal of a Subscription Period

*The following replaces the paragraph that begins "IF IBM DOES NOT RECEIVE SUCH AUTHORIZATION BY THE EXPIRATION DATE" in 6.1 Automatic Renewal of a Subscription Period:*

IBM will renew, for an additional payment, the expiring IBM SaaS Subscription Period for a one year term at the same price and billing frequency, if IBM or Customer's reseller receives (1) Customer's order to renew (e.g., order form, order letter, purchase order) prior to the expiration of the current

Subscription Period or (2) Customer's payment within 30 days of Customer's receipt of the IBM SaaS invoice for the next term.

**MODIFICATIONS VISANT LES PAYS D'EUROPE, DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE (EMOA)  
BAHREÏN, KOWEÏT, OMAN, QATAR, ARABIE SAOUDITE ET ÉMIRATS ARABES UNIS**

**6.1 Automatic Renewal of a Subscription Period**

*The following replaces the paragraph that begins "IF IBM DOES NOT RECEIVE SUCH AUTHORIZATION BY THE EXPIRATION DATE" in 6.1 Automatic Renewal of a Subscription Period:*

IBM will renew, for an additional payment, the expiring IBM SaaS Subscription Period for a one year term at the same price and billing frequency, if IBM or Customer's reseller receives (1) Customer's order to renew (e.g., order form, order letter, purchase order) prior to the expiration of the current Subscription Period or (2) Customer's payment within 30 days of Customer's receipt of the IBM SaaS invoice for the next term.

## **Annexe A**

IBM Emptoris Sourcing on Cloud est un système qui permet aux clients de gérer des événements de sourcing, dont ceux-ci : demande d'information («RFI»), appels d'offres («RFQ»), demandes de propositions («RFP»), enquêtes auprès des acheteurs, enchères inversées (en anglais) et enchères usuelles. Le système permet aux clients de créer, d'exécuter, de surveiller et d'accorder des appels d'offres, de produire des relevés (à l'aide de relevés prédéfinis) et de surveiller les réponses transmises par les fournisseurs.

### **1. Logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud**

L'offre de logiciel-service IBM offre les caractéristiques et les capacités suivantes :

- Capacité de créer et de lancer des demandes d'information, des appels d'offres, des demandes de propositions, des enquêtes auprès des acheteurs, des enchères inversées (en anglais) et des enchères usuelles
- Capacité de créer des modèles pour les types d'événements mentionnés plus haut
- Possibilité d'utiliser le cadre de travail intelligent pour les données («smart data framework») et les fonctions de bibliothèque pour aider à créer des événements
- Ensemble de relevés standards permettant de fournir de l'information dans le cadre des événements
- Capacité de créer une organisation acheteuse

### **2. Logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud Advanced Add-on**

#### **2.1 Outil Sourcing Desktop Intelligence (SDI)**

Cet outil permet d'exporter des données sur des offres et d'accéder à des fonctions dans Microsoft Excel afin d'exécuter des tâches d'analyse.

#### **2.2 Analyse de scénarios**

Il est possible de créer des contraintes pour répondre à des besoins de sourcing uniques et à des préférences d'affaires à l'aide d'une fonction d'optimisation du sourcing déjà intégrée.

#### **2.3 Enchères optimisées**

Un acheteur peut créer des contraintes en vue d'optimiser un événement, de manière à ce que le coût ne soit pas le seul facteur pris en compte pour établir le rang d'un acheteur dans une enchère.

#### **2.4 Souplesse pour les propositions**

Il est possible de permettre des propositions forfaitaires («bundle bidding»), des propositions fondées sur le volume de transactions, ainsi que des remises.

#### **2.5 Aide à la décision et collaboration pour les fournisseurs**

Il est possible de fournir des commentaires aux fournisseurs sur leurs propositions, ce qui leur permet d'offrir des solutions innovatrices, d'accroître leur avantage concurrentiel et d'optimiser leurs offres.

#### **2.6 Soumission selon le processus à une et à deux enveloppes**

Il est possible de définir une demande de propositions utilisant une structure à une ou à deux enveloppes.

#### **2.7 Avis du Journal officiel de l'Union européenne (envoi d'un avis d'appel d'offres sur le site de l'Union européenne)**

Il est possible de publier des avis sur le site TED (Tenders Electronic Daily) dans les formulaires suivants (en anglais seulement) :

- a. Prior Information Notice Form
- b. Contract Notice Form

c. Contract Award Notice Form

**3. Logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud Burst Option for EchOSTM**

Cette offre de logiciel-service donne la possibilité d'accroître la capacité au-delà de la configuration standard des serveurs, en ajoutant d'autres serveurs dans la configuration.

**4. Logiciel-service IBM Emptoris Sourcing on Cloud Event Monitoring**

Cette offre de logiciel-service est exploitée par le groupe des services d'assistance, qui se coordonne avec le client pour mener et surveiller des événements, ainsi que pour former des fournisseurs et les soutenir tout au long d'un événement.